

SEULE LA SOLIDARITÉ PEUT POUSSER UN EMPLOYEUR À FAIRE CE QUI EST JUSTE

« Je trouve encourageant que même au sein d'organismes tels que la LNH, nous assistions à un réveil évident après l'obscurité de la division, et en l'espoir en un avenir meilleur. Jusqu'à bien sûr, une crise nouvelle et de plus en plus profonde, après George Floyd, ce fut au tour de Rayshard Brooks. Le nom de Jacob Blake nous est désormais familier. Heureusement sa vie n'a pas été prise, mais il sera paralysé à vie. Ceci est la conséquence d'une société divisée. Un policier a tiré sept balles à bout portant dans le dos de Jacob. Il a été tiré par balle SEPT fois par quelqu'un qui avait pour mission de le protéger. Faut-il s'étonner qu'on en soit arrivé là ?

L'oppression prend de nombreuses formes et amène avec elle la division. Vous voyez, nos employeurs maintiennent les travailleuses et travailleurs divisés. Ils vous disent que les richesses sont limitées et que vous devez entrer en compétition les uns contre les autres pour y accéder. Pendant ce temps, les hauts dirigeants se remplissent les poches avec des primes de millions de dollars, simplement parce qu'ils ont pu prouver aux actionnaires qu'ils vous gardent sous contrôle, vous, les travailleuses et travailleurs.

Les mouvements sont victorieux lorsque nous nous levons ou nous agenouillons tous ensemble ou en grand nombre. La démonstration de solidarité avec le mouvement *La vie des Noirs compte* est inspirante et le Kap doit se sentir fier. Une personne à la fois, Greta le démontre également ; seule, avec sa pancarte, elle a mis la planète en mouvement.

Les mouvements sociaux sont difficiles et ne sont pas pour les âmes sensibles ; des foules de mères et de pères souffleurs de feuilles ont été gazés car ils ont osé se lever pour protester contre les injustices.

La solidarité est une force puissante et elle ne doit jamais être sous-estimée ; c'est la seule chose qui peut pousser un employeur à faire ce qui est juste.

Souvenez-vous de cela alors que nous approchons des négociations avec l'intention de prendre la part qui nous revient des poches de ceux qui disposent de millions de dollars. #BLM, #Solidarité. »

— Donna Hokiro, Présidente par intérim

LE DÉCÈS DE JIMMY MARTIN, MEMBRE DU SCFP, AURAIT DÛ AVOIR ÉTÉ SANCTIONNÉ EN VERTU DE LA LOI WESTRAY

En août l'année dernière, le membre du SCFP Jimmy Martin est décédé au travail alors qu'il travaillait sur un site près de Woodstock, au Nouveau-Brunswick, et est tombé à travers la balustrade. Il avait 64 ans.

Selon le juge, les garde-corps temporaires du chantier étaient maintenus avec des attaches autobloquantes en plastique et du câble, ce qui était insuffisant pour protéger les travailleurs des chutes.

Selon le Syndicat des Métallos, cette mort « aurait dû faire objet d'une enquête, condamnation et poursuite, conformément aux modifications du Code criminel canadien de 2004, communément appelées Loi Westray. Les tribunaux ont abandonné ce travailleur et sa famille, car ils n'ont infligé qu'une amende insignifiante de 125 000 \$ au ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick pour un accident qui aurait pu être évité et qui peut être était un crime ».

« Ce décès est le résultat de la négligence de l'employeur, a déclaré Ken Neumann, Directeur des Métallos pour le Canada. Il aurait dû être traité comme un crime, avant que n'intervienne toute institution gouvernementale. C'est injuste qu'un ministère gouvernemental soit protégé – et non poursuivi – par un autre ministère. La justice n'a pas été rendue dans ce cas. »

Apprenez-en davantage sur la Loi Westray et la campagne Mettons fin au carnage-appliquons la loi, et [signez la pétition](#).



Matt Dumba, de Regina, devient le premier joueur de la LNH à s'agenouiller pendant l'hymne



Lebron et ses coéquipiers des Lakers s'agenouillent pendant l'hymne national

« Cette affaire montre clairement que le gouvernement du Nouveau-Brunswick considère que les vies des travailleuses et travailleurs ne valent pas grand-chose. Comment peut-on éviter que ce genre de négligence ne se reproduise, si la seule conséquence est que le gouvernement se paie une amende à lui-même ? Que valent 125 000 \$, issus des impôts des contribuables, aux yeux du ministère des Transports et de l'Infrastructure, qui dispose d'un budget annuel de 890 millions de dollars ? C'est moins que le salaire annuel du Ministre des Transports et de l'Infrastructure. Et si les économies réalisées par le ministère, en réduisant les mesures de sécurité, dépassaient largement cette dépense ?

Pourtant, la législation du Nouveau-Brunswick prévoit une amende maximale de 250 000 \$, et aucune disposition n'oblige le gouvernement à payer cette amende à un organisme de bienfaisance, ce qui aurait au moins pour conséquence d'imposer une dépense nette au gouvernement.

Ce n'est probablement pas un hasard que la loi soit si rétrograde, dans une province où seuls les libéraux ou les conservateurs (progressistes) sont au pouvoir depuis un siècle. Ce décès aurait dû faire l'objet d'une enquête criminelle, et c'est le but de la Loi Westray »

— Soumis par Michael Phillips, Secrétaire-trésorier

SOLIDARITÉ

SUR LA LIGNE DE PIQUETAGE AVEC NOS CONSŒURS ET CONFRÈRES QUI TRAVAILLENT À CESSCO

Le 6 août, la Présidente par intérim Donna Hokiro s'est jointe à d'autres militants sur une ligne de piquetage à Edmonton pour montrer sa solidarité avec les membres de la Section locale 146 des Boilermakers, qui sont mis en lock-out par Cessco Fabricators depuis le 28 juin 2020.

« J'ai marché avec des consœurs, confrères et amis de la Fédération du travail de l'Alberta et affiliés pour montrer notre soutien aux membres des Boilermakers lockoutés d'Edmonton, a déclaré la Présidente par intérim Donna Hokiro. Lockoutés depuis le 28 juin, ces vrais militants ont tenu la ligne de piquetage avec une détermination inébranlable, immobilisant même un véhicule de briseur de grève, malgré les tentatives de repousser les piqueteurs. Honte à Cessco ! »

De nombreux employeurs utilisent la crise économique actuelle pour tirer parti de leurs employé(e)s. Au cours des cinq dernières années, les travailleuses et travailleurs de Cessco n'ont bénéficié d'aucune amélioration substantielle, que ce soit au niveau de leurs conditions de travail ou de leurs salaires. Et maintenant, les dirigeants de Cessco veulent réduire les salaires d'environ 10 %, faire des coupures sur les retraites et les conditions de travail. Les membres de la section locale sont même prêts à accepter le statut quo, la non-augmentation, mais PAS de retour en arrière sur les acquis, comme à Walmart.

Nous devons nous montrer solidaires avec ces travailleuses et travailleurs, afin que la lutte qu'ils mènent aujourd'hui ne devienne pas notre lutte demain. Portez vos couleurs de la Section locale 1944, un couvre visage, et rejoignez-les sur la ligne !



Photo de gauche, de gauche à droite : Présidente par intérim Donna Hokiro, Tammy Sale de l'Association des sciences de la santé de l'Alberta, et Emma Pyke de la Fédération du travail de l'Alberta. Photo de droite : Présidente par intérim Donna Hokiro et Secrétaire-trésorière de la Fédération du travail de l'Alberta Siobhan Vipond

PASSEZ À L'ACTION !

Où : Cessco est un emplacement très passant à Edmonton, juste au sud de l'avenue Whyte sur la 99^e rue. L'adresse est 7310-99 St.

Quand : La ligne de piquetage se tient tous les jours de 6 h 00 à 17 h 30 et votre solidarité est la bienvenue à tout moment.

AVEZ-VOUS PARTICIPÉ AU SONDAGE ?

Personne ne devrait travailler gratuitement. Si c'est votre cas, il se peut que vos objectifs soient irréalistes, et non que vous êtes en sous-performance.

Travaillez-vous pendant vos pauses ? Vous demande-t-on ou pensez-vous devoir travailler avant le début de votre quart de travail ou à la fin de votre quart de travail ?

Cliquez ici pour partager vos commentaires et / ou exemples.

Voici quelques exemples de ce à quoi ressemble le travail en dehors des heures normales : travailler après la fin de votre quart de travail et ne pas faire de demande de temps supplémentaire ou de 'Work Past Shift' ; travailler pendant vos pauses ou ne pas prendre vos pauses ; se connecter aux systèmes avant le début de votre quart de travail.

Travaillez-vous en dehors des heures normales ?

COMMENT ÇA SE PASSE SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL ?

Un droit refusé à l'un est un droit refusé à tous : c'est pourquoi il est important pour nos membres d'avoir de vos nouvelles !

Contactez un(e) Représentant(e) de la section locale

Partagez votre histoire : communications@usw1944.ca



DANS VOS PROVINCES

PASSEZ À L'ACTION

À travers le Canada : la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a aidé des millions de Canadiens sans emploi, soutenant ceux qui ont perdu leur emploi pendant la pandémie. Mais celle-ci sera progressivement éliminée en septembre, avec la promesse de transférer ces travailleuses et travailleurs vers l'assurance-emploi (AE), qui a besoin d'une refonte majeure. Le Congrès du travail du Canada demande aux travailleuses et travailleurs d'[envoyer une lettre au premier Ministre et à leur député afin de leur demander de réformer l'assurance-emploi maintenant](#). Nous entendons des histoires des États-Unis où des familles à court d'argent perdent leur maison. Le Canada ne doit pas devenir complaisant et se laisser leurrer par de vieux discours. Si la COVID nous a appris quelque chose, c'est que notre économie est obsolète et a désespérément besoin de réformes. Ce qui se passe chez notre voisin du Sud peut se passer et se passera chez nous, si nous abandonnons avant même d'avoir pris position. Nous devons faire mieux si nous voulons que les choses aillent mieux.

En Colombie-Britannique : selon Statistique Canada, les agressions sexuelles constituent le seul crime violent qui soit à la hausse au Canada, et la violence entre partenaires intimes touche de manière disproportionnée les femmes canadiennes en âge de travailler. Pourtant, la Colombie-Britannique est l'une des seules provinces sans congé payé pour violence conjugale. Le gouvernement de la Colombie-Britannique entreprend actuellement des consultations publiques sur cette question importante. [Faites-vous entendre maintenant](#) !

SE SOUVENIR ET HONORER

Au Québec : Jean Gérin-Lajoie, figure emblématique de la FTQ et tout premier directeur québécois des Métallos, est décédé le mois dernier à l'âge de 92 ans.

Jean Gérin-Lajoie fut Directeur des Métallos de 1965 à 1981, et Vice-président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec de 1959 à 1981. Il devint directeur des Métallos à une époque où tout restait à faire.

« Il a grandement aidé à structurer notre organisation, le mouvement syndical et le monde du travail dans son ensemble. Il nous a laissé un immense héritage », a déclaré l'actuel directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux.

Beaucoup considèrent Jean Gérin-Lajoie comme un pilier du mouvement syndical au Québec.

LES MEMBRES ONT LA PAROLE

Chers confrères et consœurs,

Je tenais à remercier la Société de Secours Mutuel du STT et la Section locale 1944 pour le gentil cadeau de départ à la retraite et la lettre que j'ai reçus le 15 juillet.

Mon implication dans le mouvement syndical au cours des 50 dernières années a été éducative et enrichissante. Ensemble, nous avons amélioré nos conditions de travail et apporté des changements positifs aux communautés dans lesquelles nous vivons.

Je suis très fier de l'engagement de notre section locale par le biais de donations de l'Unité 60 à des banques alimentaires et les donations de centaines de milliers de dollars principalement à des femmes et enfants.

Je compte poursuivre ce militantisme social avec l'Organisation des retraités des Métallos ([ORME](#)), pour être continuer la lutte activement et protéger les intérêts sociaux, économiques et politiques des travailleuses et travailleurs canadiens. Je veux continuer d'appartenir à une communauté de Métallos et être un rempart pour protéger la justice.

Restez en sécurité. Restez en bonne santé. Restez calme.

Solidarité,

Douglas Cameron, de l'Unité 60

Donna Hokiro et tous les travailleurs du STT, je vous remercie beaucoup pour tout ce que vous avez fait pour nous. Passez une merveilleuse fête du Travail. Très sincèrement,
Polly et Al Hawkins, respectivement retraités de l'Unité 31 et de l'Unité 7

La Section locale tient à remercier Polly et Al Hawkins qui, depuis le conflit de travail en 2005, envoient chaque année des cartes manuscrites et des cadeaux à l'occasion de Noël et de la fête du Travail.

Polly a débuté en 1980 chez BCTel (aujourd'hui Telus) comme magasinière et a été membre pendant 37 ans. Al a commencé sa carrière en 1981 en tant que technicien de service, il a pris sa retraite en 2017. Tous deux se sont portés volontaires pour apporter leur aide lors du vote STT contre FIOE.

Chaque année, lors de ces occasions, les Hawkins prennent le temps d'écrire une carte et d'envoyer des boîtes de biscuits, une pour le bureau de la Section locale, une pour les assemblées de l'Unité 31 (sauf cette année pour des raisons évidentes). Plusieurs fois par année, Polly appelle simplement pour remercier et exprimer combien elle est reconnaissante envers le syndicat et pour tout ce que la Section locale a fait pour elle au fil des ans. Indépendamment des changements de présidence de la Section locale, Polly et Al envoient toujours quelque chose.

Merci, Polly et Al, pour vos gestes attentionnés au fil des ans.

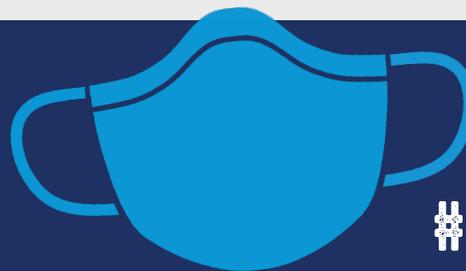
– La Section locale 1944 du Syndicat des Métallos

MERCI À UNE CONSŒUR

La Section locale remercie la consœur Sherry Fraser de la Colombie-Britannique (Unité 1), membre depuis 1974, de nous avoir fait part de son idée de distribuer des masques à nos membres.

Les masques sont en cours de fabrication et chaque membre recevra son masque offert par la Section locale 1944 dans les prochaines semaines.

Portez le vôtre avec fierté !



#solidarité1944
#1944solid

FONDS HUMANITAIRE DES MÉTALLOS



Le Fonds humanitaire des Métallos contribue à hauteur de 5 000 dollars aux secours d'urgence pour venir en aide aux victimes des violentes explosions qui se sont produites dans le port de Beyrouth.

Les fonds fournis par le FHM, auxquels contribuent les membres des Métallos à travers le Canada, ont été donnés via la Croix-Rouge canadienne au Fonds de secours pour les besoins humanitaires au Liban, et seront utilisés pour fournir des soins de santé tels que des médicaments essentiels, du matériel, des fournitures et de la formation dans les zones les plus vulnérables.



Vous pouvez aider ! Faites un don sur <https://1944.fyi/metallos-FHM>

CONCOURS



Affichez le poster « Merci à tous les travailleurs (ses) en télécommunications » de la manière la plus créative et la plus efficace et gagnez une carte-cadeau Visa de 500 \$!

PARTICIPEZ AU CONCOURS !



RAPPEL : Vous avez le droit de placer cette affiche syndicale dans de nombreux endroits, y compris sur votre tableau syndical, dans votre camion d'entreprise, à votre bureau si vous travaillez toujours au bureau, ou partout où vous êtes autorisé à avoir des objets personnels. Affichez également le poster dans votre bureau à domicile ! Pour toute autre idée d'affichage dans le cadre de la propriété de la compagnie, veuillez obtenir l'approbation de votre gestionnaire au préalable.

Entrez votre soumission avant le 15 septembre sur 1944.fyi/photocon-2020



Les résultats seront annoncés le 21 septembre 2020

moveup

zoom



Rejoignez les assemblées de votre Unité d'où que vous soyez, en utilisant votre ordinateur portable, ordinateur de bureau, téléphone ou tablette !

JUSQU'À NOUVEL ORDRE, TOUTES LES ASSEMBLÉES D'UNITÉ SE DÉROULERONT PAR WEB CONFÉRENCE ZOOM

Accédez à votre assemblée d'unité en un seul clic ! Suivez simplement le lien fourni dans votre avis d'assemblée, et entrez le numéro d'identification. Vous pouvez également joindre l'assemblée en utilisant le numéro sans frais.

Restez connecté, en sécurité.



SYNDICAT DES TRAVAILLEURS (EUSES) EN TÉLÉCOMMUNICATIONS
SECTION LOCALE NATIONALE 1944